

Questions orales

[Traduction]

M. Whiteway: Monsieur l'Orateur, lundi dernier, la SCHL a envoyé un télex à tous ses bureaux régionaux du pays pour leur demander de renvoyer à l'administration centrale d'Ottawa la liste de toutes les créances hypothécaires non honorées au titre du PAAP. Les chiffres rapportés au ministre sont impressionnants.

Sans se lancer dans de vains discours, le ministre pourrait-il nous décrire maintenant l'ampleur et la gravité de ce problème, et envisage-t-il de convoquer le comité permanent approprié pour discuter de cette grave question.

M. Ouellet: Monsieur l'Orateur, je ne vois là rien de très grave. Je pense qu'il existe une différence fondamentale entre le parti libéral et le parti conservateur.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. McGrath: Vive la différence!

Une voix: Horner rougit.

M. Ouellet: Les députés de ce côté-ci de la Chambre, les libéraux sont toujours prêts à venir en aide aux petites gens.

Des voix: Bravo!

M. Ouellet: Mais en ce faisant, nous nous exposons à ce qu'il y ait des défauts de paiement. Par contre, le parti conservateur, lui, ne prêterait qu'aux riches.

Des voix: Bravo!

M. Paproski: C'est une honte. Vous nous avez même volé cette idée là.

LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DANS LE CADRE DU PAAP

Mme Jean E. Pigott (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser ma question au ministre des Travaux publics. Il est un peu irritable aujourd'hui, mais qu'importe.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

● (1422)

Mme Pigott: J'aimerais poser au même ministre une question au sujet du programme de contrôle de la qualité des maisons du PAAP. Bien des propriétaires semblent s'inquiéter du fait que l'on n'a pas pris de mesures pour contrôler la qualité. Le ministre peut-il dire à la Chambre quelles mesures son ministère et la Société centrale d'hypothèque et de logement ont prises pour rassurer ces propriétaires?

L'hon. André Ouellet (ministre des Travaux publics et ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur

[M. Ouellet.]

l'Orateur, le gouvernement, grâce aux efforts de mon prédécesseur et aux miens, et de concert avec l'ACHDU, l'Association canadienne de l'habitation et du développement urbain, a mis en place des programmes de garantie. Nous avons déclaré que dorénavant toute hypothèque garantie par la SCHL devra s'intégrer à un régime qui assure au nouveau propriétaire une protection intégrale.

Mme Pigott: Monsieur l'Orateur, je pense que le ministre a peut-être été mal informé par son ministère. Les mesures dont il parle viennent a posteriori. Quant à moi, je parle du passé.

Des voix: Oh, oh!

Mme Pigott: Grand Dieu, le sondage Gallup a apparemment échauffé les esprits!

Des voix: Bravo!

Mme Pigott: Les services du ministre ayant annoncé l'introduction du nouveau système de versements hypothécaires garantis, le ministre peut-il assurer à la Chambre que le gouvernement attendra de connaître les causes des problèmes qu'a posés le programme d'aide pour l'accession à la propriété avant de l'appliquer, afin de ne pas compliquer les choses; en effet, rien qu'en Ontario, 8,000 pauvres diables se sont retrouvés dans la rue, sans le moindre espoir de solvabilité. Le ministre peut-il promettre à la Chambre qu'il va remanier le programme de versements d'hypothécaires garantis.

M. Ouellet: Monsieur l'Orateur, les affirmations du député renferment un certain nombre d'inexactitudes. Tout d'abord, contrairement à ce qu'elle dit, le programme en question prévoit des versements échelonnés et non pas des versements garantis. Je peux certifier au député que ce programme offre d'autres possibilités à ceux qui essaient d'emprunter de l'argent par la voie normale en vue d'acheter une maison. Il est évident que l'on court un certain risque lorsqu'on permet à quelqu'un d'acheter une maison en lui offrant un programme de financement adéquat.

Le député proteste et se scandalise parce qu'il y a eu défaut de paiement dans certains cas. L'idéal, c'est de ne prendre aucun risque, cela va de soi. En procédant de la sorte, on limiterait toutefois considérablement l'accès à la propriété. Nous trouvons que ce n'est pas une bonne solution. Il faut prendre des risques et accorder un certain répit à ceux qui sont situés au bas de l'échelle des revenus, dans l'espoir que leur revenu augmentera et qu'ils pourront garder leur maison. Cela ne marche pas à tous les coups, c'est certain. Les statistiques prouvent cependant que nous y parvenons dans 95 p. 100 des cas, ce qui n'est pas mal du tout.

Des voix: Bravo!